

[NO] L'Autorité norvégienne des médias est désormais compétente pour prendre des mesures visant à lutter contre la publicité illicite en faveur des jeux de hasard et d'argent en Norvège

IRIS 2020-7:1/21

Gudbrand Guthus Autorité norvégienne des médias

En mai 2020, la *kringkastingsloven* (loi relative à la radiodiffusion) a été modifiée afin de conférer à la *Medietilsynet* (Autorité norvégienne des médias – NMA) la compétence de prendre des mesures visant à lutter contre la publicité illicite en faveur des jeux de hasard et d'argent. Cette modification entrera en vigueur le 1 er janvier 2021.

En Norvège, les jeux de hasard et d'argent et les loteries sont strictement réglementés et, à l'exception de quelques sociétés, toute publicité en faveur de ces jeux est formellement interdite. La *Lotteritilsynet* (Autorité norvégienne des jeux de hasard et d'argent) est chargée de veiller au respect de cette interdiction. Il a cependant été constaté, jusqu'à l'année dernière, une nette augmentation du nombre de publicités en faveur des jeux de hasard et d'argent sur des chaînes de télévision qui ne relèvent pas de la compétence norvégienne et qui sont détenus par des sociétés qui ne disposent d'aucune licence d'exploitation en Norvège. Les publicités en questions s'adressent aux téléspectateurs norvégiens, en utilisant la langue norvégienne, des célébrités nationales et d'autres références à la culture norvégienne.

Les nouveaux articles 4 à 7 de la loi relative à la radiodiffusion habilitent la NMA à prendre des mesures pour empêcher ou bloquer l'accès aux communications commerciales en faveur des jeux de hasard et d'argent et des loteries diffusées sur les chaînes de télévision et les services de médias audiovisuels à la demande. Ces mesures peuvent être imposées aux fournisseurs de réseaux norvégiens qui distribuent des services de médias audiovisuels. Elles ne doivent toutefois pas empêcher ou bloquer l'accès à l'intégralité d'un service de médias audiovisuels, mais se limiter à la communication commerciale illicite en question. Cette décision s'applique à l'ensemble des fournisseurs de réseaux, quelle que soit la technologie utilisée pour distribuer les services de médias audiovisuels, y compris les fournisseurs de réseaux de la TNT, ainsi que par satellite, câble, fibre optique et haut-débit, notamment.

La décision de la NMA se fonde sur une évaluation réalisée par l'Autorité norvégienne des jeux de hasard et d'argent pour déterminer si la communication



commerciale en cause enfreint la législation norvégienne applicable aux jeux de hasard et d'argent, à savoir l'article 2 de la *pengespilloven* (loi relative aux jeux de hasard et d'argent), l'article 11 de la *lotteriloven* (loi relative aux loteries) ou les règlements édictés au titre de la *totalisatorloven* (loi relative aux paris). Il convient que le postulat de départ repose sur le fait que ces mesures peuvent être imposées uniquement lorsqu'il ne fait aucun doute qu'une communication commerciale en faveur de jeux de hasard et d'argent ou de loteries a été diffusée par une société qui ne dispose d'aucune licence en Norvège. La NMA devra alors procéder à une évaluation sérieuse et déterminer la proportionnalité des mesures imposées.

Toute décision rendue par la NMA peut être contestée devant la Medieklagenemnda (Commission de recours des médias) ou portée devant les tribunaux.

L'objectif de ces nouvelles dispositions et de celles déjà en vigueur est de limiter les répercussions négatives des jeux de hasard et d'argent et de protéger les personnes les plus vulnérables à une addiction à ces jeux.

Lov om endringer i kringkastingsloven mv. (tiltak mot markedsføring av pengespill som ikke har tillatelse i Norge).

https://lovdata.no/dokument/NL/lov/2020-05-20-43?q=kringkasting

Loi portant modification de la loi relative à la radiodiffusion (Mesures visant à lutter contre les communications commerciales illicites en faveur des jeux de hasard et d'argent en Norvège).

Lov om pengespill m.v. (pengespilloven)

https://lovdata.no/dokument/NL/lov/1992-08-28-103?q=pengespill

Loi relative aux jeux de hasard et d'argent

